Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 15 AVR. 2025
ID : 024-252405329-20250408-07042025-DE

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL
DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LA DORDOGNE

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération N°07_04_2025

Objet : Approbation du compte de gestion 2024

Séance du mardi 08 avril 2025

L'an deux mille vingt cinq, le huit avril, sur convocation de Monsieur le Président, le Comité Syndical pour la gestion et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés s'est réuni en salle de réunion du siège du SMD3 à Coulounieix-Chamiers, sous la présidence de Pascal PROTANO, Président du SMD3.

Date d'envoi de la convocation	**Mercredi 02 avril 2025**	
Nombre de délégués en exercice : 33	Nombre de délégués présents : 18	Nombre de votants : 23
Nombre de pouvoirs : 5		
Secrétaire de séance	**M. Thierry BOIDE**	
Compétences : Obligatoire	Nombre de voix par compétences : 64	

Présents :
Pascal PROTANO, Evelyne ROUX, Bernadette SALINIER, Francis COLBAC, Hélène REYS, Marc MELOTTI, Vincent FARGEAS, Alain PEYROU, Jean Pierre COLIN, Jean Paul DUBOS, Serge ORHAND, Jean Pierre CAZES, Marjorie MOLLETON, Frédéric GAUTHIER, Jean Louis DESSALLES, Hervé COUSTILLAS, Thierry BOIDE, Jean Marcel BEAU

Absents :
Thierry CIPIERRE, Pierre JAUBERTIE, Daniel LE MAO, Jérôme PEYRAT, Gérard TEILLAC, Philippe ROUSSEAU, Michel DOBBELS, Bernard TRIFFE, Michel DONNETTE, Johann DESPORT

Pouvoirs :
Alain MARTY donne pouvoir à Pascal PROTANO
François ROUSSEL donne pouvoir à Francis COLBAC
Gé KUSTERS donne pouvoir à Marjorie MOLLETON
Vincent RIVAUD donne pouvoir à Jean Marcel BEAU
Brigitte CABIROL donne pouvoir à Thierry BOIDE

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2024, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le payeur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le payeur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 15 AVR 2025
ID : 024-252405329-20250408-07042025-DE

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,
Le compte de gestion complet établi par le payeur départemental fait ressortir le résultat de clôture suivant :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES 2024			
Recettes nettes	28 509 207,51	77 357 593,57	105 866 801,08
DEPENSES 2024			
Dépenses nettes	32 498 013,85	75 917 396,35	108 415 410,20
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024			
Excédent		1 440 197,22	
Déficit	- 3 988 806,34		- 2 548 609,12
RESULTAT D'EXECUTION 2023			
Excédent	10 024 019,79	9 012 533,28	19 036 553,07
Déficit			
RESULTAT GLOBAL			
Excédent	**6 035 213,45**	**10 452 730,50**	**16 487 943,95**
Déficit			

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le compte de gestion 2024 du SMD3 dressé par le payeur départemental,

DECLARE que le compte de gestion du SMD3 dressé pour l'exercice 2024 par le payeur départemental, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 44 Voix	Contre : 0 Voix	Abstention : 0 Voix

Pour extrait conforme, Coulounieix-Chamiers le : 14 AVR. 2025

Secrétaire de séance

Thierry BOIDE

Président du SMD3

Pascal PROTANO